

Tout d'abord, je tiens à faire ressortir que non seulement l'état industriel s'est placé en une certaine mesure au-dessus de l'agriculture, mais que les gouvernements, tant locaux que central, ont travaillé au détriment de la classe agricole. Au Canada, nous avons d'un côté les grandes industries et de l'autre l'industrie fondamentale de l'agriculture, et, bien que nous n'ayons pas subi de convulsions violentes, le pays a été témoin d'un conflit entre la classe agraire et la classe industrielle, d'un conflit qui s'est parfois exprimé par les divisions de partis. Il y a quelques années seulement, nous avons vu dans la Chambre des communes un fort parti agraire qui tirait sa force du sentiment des agriculteurs, sentiment qui existe chez eux encore, qu'ils ne recevaient pas des assemblées législatives ni du gouvernement central l'attention que leurs problèmes méritaient. Nous voyons le même spectacle aujourd'hui. Fréquemment, dans les débats que nous entendons ici, nous constatons l'existence d'un certain conflit entre les deux classes. Nous pouvons voir à l'extrême gauche de la Chambre une tentative d'unifier les partis sous la bannière de la Fédération du commonwealth coopératif, quand mes honorables amis cherchent, mais en vain, à concilier les intérêts des classes agraires et ouvrières.

La Chambre doit se rendre compte, il me semble, que le développement industriel, la mécanisation de l'industrie, au Canada comme ailleurs, a accablé les cultivateurs d'un nouveau fardeau. Lorsque le gouvernement actuel est entré en fonctions en 1930, il s'est rendu compte, comme d'autres s'étaient rendus compte avant lui, qu'il n'existerait plus un juste équilibre entre la population rurale et la population urbaine, et voilà pourquoi nous avons vu, inauguré par le Gouvernement, le programme dit de retour à la terre. Je vais exprimer nettement ma pensée au sujet de ce programme, la pensée d'un homme qui s'y connaît quelque peu en agriculture. Durant la guerre, les gens étaient mus par le patriotisme, mais aujourd'hui il n'y a pas beaucoup de poésie dans la vie du cultivateur, de l'homme qui cherche à arracher du sol ses moyens d'existence. Il faut apporter un sens pratique à l'étude du problème et se rappeler que le cultivateur ne mène pas une vie idéale. Depuis de nombreuses générations, la classe agricole cherche à tirer sa subsistance du sol, mais de génération en génération nous avons vu tous les gouvernements incliner de plus en plus vers l'Etat industriel. Nous avons constaté cette tendance à propos du régime bancaire, des questions sociales, des questions de crédit, à propos du tarif douanier et de toute l'activité sociale, laquelle converge vers un but unique: l'Etat industriel.

[M. Bradette.]

Il est vrai qu'à la présente session le discours du trône a mentionné la loi d'organisation du marché des produits naturels. Toute disputable qu'elle soit, cette mesure s'avérera peut-être avantageuse pour l'ensemble de la classe agricole.

L'on a aussi fait mention de la loi des arrangements entre cultivateurs et créanciers. Jusqu'à un certain point, c'est un pas qui tend à la solution du problème; cependant, d'après les discussions que nous avons entendues hier et en d'autres circonstances antérieures touchant la loi d'assurance contre le chômage, j'ai la certitude que tous les honorables membres se rendent compte que cette mesure, quoique je vois d'un bon œil le principe sur lequel elle est fondée, constituera indubitablement un nouveau fardeau qui pèsera sur les épaules de la population des campagnes sans qu'elle ait aucun espoir d'en bénéficier de quelque façon. Ces jours derniers, j'ai été plutôt étonné lorsque j'ai entendu l'honorable député de Hamilton-Est (M. Mitchell) déclarer que les patrons dans l'industrie essayaient d'aider leurs employés, tandis que les cultivateurs, pour l'instant, tentaient d'obtenir de la main-d'œuvre à bon marché sur leurs fermes. C'est tout ce qu'ils peuvent faire de rémunérer la main-d'œuvre dont ils ont besoin; les cultivateurs n'ont pas les moyens de payer des salaires élevés aux travailleurs qui leur aident à labourer le sol; quoiqu'ils désiraient le faire.

Pour en revenir au mouvement du retour à la terre, dans le cours de l'automne de 1930 et de nouveau en 1931, j'ai soutenu la thèse qu'à moins que le gouvernement fédéral ne vit jour de déboursier de fortes sommes afin que le projet aboutisse à un véritable succès, il était voué à la faillite; de fait, à cette époque, le Gouvernement prétendait que le projet réussissait même en s'abstenant de déboursier un seul dollar pour ramener les gens sur la terre. Depuis cette date, le Gouvernement a pu conclure un accord tripartite en vertu duquel les municipalités, la province et le Dominion s'engagent à avancer \$200 à chaque colon, ce qui fait en tout une somme globale de \$600 par famille afin d'éloigner les sans-travail des centres urbains et les installer sur des terres. A cette époque, j'ai soutenu que même advenant le cas où le projet n'aboutirait pas à une faillite complète, il ne redresserait assurément pas la situation du chômage. Après quatre ans, ce projet, je dois le déclarer, n'a pas donné une solution au problème du chômage dans les centres urbains et cela pour trois bonnes raisons: En premier lieu, sous le régime de ce projet, les centres urbains ont tenté de se décharger de quelques-unes de leurs responsabilités sur les districts de la campagne; en second lieu, les